

Techno Swan**32105242****1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

Nom commercial : Techno Swan
Type de produit : Liquide.
Usage : Réservé à un usage professionnel.
Identification de la société : Ecover Belgium NV
Industrieweg 3
2390 Malle Belgium
e-mail: : sds@ecover.com
Téléphone : +32 (0)3 309 25 00
Fax : +32 (0)3 311 72 70
N° de téléphone en cas d'urgence : +32 (0)70 245 245 (Antipoison Centre Belgium)
Responsable de la mise sur le marché : Voir adresse ci-dessus.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers : Selon la Directive pour les préparations 1999/45/CEE le produit est classifié comme:
Irritant.

Phrases relatives aux dangers : R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Symptômes liés à l'utilisation

- **Inhalation** : Aucun(es) dans des conditions normales.
Une surexposition peut provoquer :
Toux.
Gorge douloureuse.
Essoufflement.
Difficultés respiratoires.
- **Contact avec la peau** : Rougeurs, douleur.
Peut provoquer une irritation de la peau.
- **Contact avec les yeux** : Rougeurs, douleur.
Irritation des yeux.
- **Ingestion** : Douleurs abdominales.
Gorge douloureuse.
Nausées.
Vomissement.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Préparation.
Composants : Ce produit contient des composants dangereux (Directive 67/548/CEE).
Composition : Règlement (CE) N°. 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents:
< 5% : - Tensioactifs non ioniques

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Acide formique	: Entre 1 et 10 %	64-18-6	200-579-1	607-001-00-0	C; R35

Alkyl polyglycoside C8-10	: Entre 1 et 10 %	68515-73-1	POLYMER	----	Xi; R41
---------------------------	-------------------	------------	---------	------	---------

INCI : AQUA
FORMIC ACID
CAPRYL GLUCOSIDE
XANTHAN GUM
METHYL SALICYLATE
CI 42051:2
CI 47005

Techno Swan**32105242****4. PREMIERS SECOURS****Premiers secours**

- **Inhalation** : Sortir à l'air frais, rester au repos en position à demi assis. Consulter un médecin.
- **Contact avec la peau** : Rincer soigneusement la zone concernée à l'eau pour enlever le produit concentré. Enlever les vêtements souillés. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et pendant au moins 15 minutes avec de l'eau en abondance (bien rincer sous les paupières et, si possible, après avoir enlevé les lentilles) et transporter chez un oculiste.
- **Ingestion** : Rincer la bouche, ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
- A l'intention du médecin** : Aucune recommandation particulière.
- Equipement sur le lieu de travail** : Aucune recommandation particulière.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Risques spécifiques** : Aucun(e).
- Moyens d'extinction**
- **Agents d'extinction appropriés** : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Aucun(e).
- Protection contre l'incendie** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Voir Rubrique 8.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Les épandages peuvent être glissants. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Voir Rubrique 8.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter le rejet dans l'environnement.
- Méthodes de nettoyage** : En cas de fuite ou d'écoulement accidentel, récupérer le produit dans un conteneur propre afin de permettre sa réutilisation. Récupérer toute quantité répandue de produit au moyen d'un balai de séchage et éliminer en tant que déchet chimique. Nettoyer les éventuels résidus avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Protection contre l'incendie** : Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.
- Stockage** : Conserver dans un lieu frais et abrité du gel, dans l'emballage fermé. Conserver à l'écart de:
Agent oxydant.
Bases.
- Manipulation** : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle**
- **Protection de la peau** : Porter des gants étanches en cas de contact fréquent avec du produit non dilué. Porter des gants imperméables et une tenue protectrice contre les acides pour recueillir rapidement le produit libéré accidentellement.
- **Protection des yeux** : Lors de l'élimination de produit écoulé accidentellement, en cas d'utilisation intensive ou en cas de risque de projections, porter des lunettes de protection.

Techno Swan

32105242

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

- **Protection respiratoire** : Veiller à une ventilation suffisante. En cas d'exposition à de fortes concentrations de vapeur, porter un respirateur pour vapeurs inorganiques (type B).
- Protection de l'environnement : voir § 6**
- Limites d'exposition professionnelle** : Acide formique : MAC [mg/m³] : 9
Acide formique : MAC [ppm] : 5

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C** : Liquide visqueux.
- Couleur** : Vert(e).
- Odeur** : Huile.
- * **pH (produit concentré)** : 2,30
- Densité** : 1.021
- Solubilité dans l'eau** : Complète.
- Point d'éclair [°C]** : > 100
- Composés organiques volatils (%)** : 0
- Limites d'explosivité** : Aucun(e).
- Propriétés oxydantes** : Aucun(e).

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité et réactivité** : Pas de décomposition dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.
- Conditions à éviter** : Ne pas stocker à t° <0°C et >40°C.
- Matières à éviter** : Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage.
Bases.
Agent oxydant.
- Produits de décomposition dangereux** : Aucun(es) dans des conditions normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Irritation de la peau (Invitox n°99) (ppm)** : Aucune donnée disponible.
- Evaluation de la sécurité pour la santé humaine**
- **Cutanée** : Irritation en raison de la composition.
- **Oculaire** : Irritation en raison de la composition.
- **Ingestion** : Légèrement toxique (LD 50 rat-oral-théorique 5000-15000 ppm).
- Sensibilisation** : Selon nos dernières connaissances, ce produit ne contient pas de matières premières sensibilisatrices.
- Note** : Les produits Techno Green contiennent uniquement des matières premières enregistrées auprès de l'ELINCS ou de l'EINECS et ne contiennent aucun ingrédient notoirement mutagène, cancérigène, tératogène ou toxique pour le système reproductif (R45, 46, 47, 49, 60, 61, 63, 64, EU 97/C234, 67/548/CEE, 88/379/CEE, OSHA, NTP, IARC (cat. 1-3)).

Techno Swan**32105242****12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Information relative aux effets
écologiques**

- Biodégradation [%] Sapromat
respirometry test (OECD 301 F)** : 85 Biodégradable.
- EC50 72h Algae (Selenastrum
capricornutum) [ppm] (OECD 201)** : 118 Très peu toxique.
- EC50 48h Daphnia magna [ppm]
(OECD 202)** : 66 Légèrement toxique
- Remarques** : Les produits Techno Green ne contiennent pas de matières premières bioaccumulables, pas de PCM ni de muscs nitrés (parfums).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Généralités** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- Produit** : Les déchets de produit sont à considérer comme des déchets chimiques. La législation relative à l'enlèvement des déchets peut varier d'un pays/ état à l'autre. Cet enlèvement doit se faire en conformité avec la législation locale ou nationale. En cas de doute, consulter les autorités locales de gestion des déchets (voir aussi § 6 et § 8 pour l'élimination).
- Emballage** : Les emballages vides doivent être évacués comme des déchets chimiques conformément à la législation nationale ou locale sur les déchets. Les emballages vides ne sont pas concernés par l'ADR.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Information générale** : Non classifié.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Symbole(s)**

- Phrase(s) R** : Xi : Irritant
- Phrase(s) S** : R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37 : Porter des gants appropriés.
- EEC Composition des détergents** : < 5% : - Tensioactifs non ioniques

16. AUTRES INFORMATIONS

- Conseils relatifs à la formation** : Pour un usage correct: voir Fiche Technique.
- Liste des phrases R pertinentes (chap. 3)** : R35 : Provoque de graves brûlures.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
- Sources des données utilisées** : Fiches de données de sécurité et autres données dans la documentation des fournisseurs.
Cartes chimiques, 21e édition, 2006, éd. MIA, VMCI, Samson
- Révision** : Révision - Voir : *
- Date d'impression** : 28 / 1 / 2009

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement



FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Conforme au Règlement (CE) n°
1907/2006

Page : 5

Edition révisée n° : 3

Date : 28 / 1 / 2009

Remplace la fiche : 13 / 11 / 2006

Techno Swan

32105242

européen et du Conseil

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document